

Etre soigné,

c'est aussi être informé

Unité d'Anesthésie et Chirurgie Ambulatoire

Hôpital Rangueil

1, avenue Jean-Poulhès – TSA 50032 – 31059 Toulouse Cedex 9

Passeport ambulatoire

M

Chirurgien

Docteur :

Consultation d'anesthésie le / / , à h

Lieu

.....

Entrée prévue le / / , à h

Unité d'Anesthésie et Chirurgie Ambulatoire
Hôpital Rangueil
Bâtiment H1, 3^e étage, UF2

Téléphone : **05 61 32 38 45**

Télécopie : 05 61 32 38 44

de 7h à 19h du lundi au vendredi

Pour votre intervention, vous avez accepté une hospitalisation en chirurgie ambulatoire, qui permet de ne pas passer de nuit à l'hôpital. Ce mode d'hospitalisation est profitable à tous, patients et système de soins.

Cela nécessite cependant une organisation et des contraintes de sécurité rigoureuses. Votre collaboration et celle de votre accompagnant sont nécessaires, celle de votre médecin traitant souhaitable.

Avec ce document, il vous a été remis une feuille d'interrogatoire sur votre santé, que vous montrerez au médecin anesthésiste qui vous verra en consultation. Renseignez-la avec attention, faites-vous éventuellement aider par votre médecin traitant.

RECOMMANDATIONS

*Avant toute hospitalisation en ambulatoire, il est très important de lire attentivement ces recommandations, et **de demander toute explication complémentaire au médecin ou à l'infirmière.***

LES JOURS QUI PRECEDENT

● Signalez-nous toute modification de votre état de santé (rhume, température, blessure, grossesse, ...), **contactez-nous au 05 61 32 38 45 ou 05 61 32 38 55 afin d'évaluer si votre intervention peut être maintenue.**

● Conformez-vous aux recommandations données lors de la consultation d'anesthésie, en particulier en ce qui concerne vos médicaments.

● Conformez-vous aux consignes données par le chirurgien, notamment pour la préparation cutanée.

En fonction de l'intervention, effectuez une dépilation de la zone à opérer 3 à 5 jours avant la chirurgie soit par :

- L'esthéticienne

- Vous-même avec cire, crème ou tondeuse.

L'utilisation d'un rasoir est interdite : risque de lésions.

LA VEILLE

● Prenez une douche et un shampoing avec un savon liquide.

● Utilisez du linge de toilette, draps, pyjama propres.

● Coupez soigneusement vos ongles et enlevez toute trace de vernis (mains et pieds). Si ongles en résine : en ôter au moins un.

● Prenez un repas léger, pauvre en graisses, évitez l'alcool et le tabac.

Nous vous contacterons, la veille dans l'après-midi pour vous communiquer l'heure à laquelle vous devez vous présenter dans le service de chirurgie ambulatoire.

En cas d'intervention prévue le lundi, cet appel est anticipé au vendredi précédent.

Si vous n'êtes pas joignable, veuillez nous appeler vous-même entre 17h et 19h (05 61 32 38 55).

LE JOUR DE L'INTERVENTION

● Il est impératif de rester **strictement à jeun**, sans manger, ni boire, ni fumer, pas de chewing-gum, ni de bonbon, à partir de la veille minuit.

- Vous pourrez prendre vos médicaments importants avec une **seule gorgée d'eau**, selon l'avis du médecin anesthésiste vu à la consultation.

- **Prenez une douche et un shampoing** avec un savon liquide, ne mettez ni maquillage, vernis, bijou, piercing, crème pour le visage, crème pour le corps, ...

Réaliser une hygiène dentaire soigneuse.

- Habillez-vous avec des vêtements (sous-vêtements, chemise) propres.

- Signalez toute lésion cutanée à l'équipe soignante.

Emportez

- Vos médicaments, sprays d'inhalation, collyres...

- Vos étuis à lunettes, lentilles de contact, prothèses auditives, dentaires.

- Tous les résultats de vos derniers examens sanguins, radiographies, et compte-rendu de consultations spécialisées.

- Tout matériel prescrit : pansements, bas de contention, soutien-gorge,...

- De quoi vous distraire...

- Prévoyez un nécessaire de toilette en cas d'hospitalisation éventuelle.

- N'apportez pas d'objet de valeur ni d'argent.

- **Les biens personnels et objets conservés dans la chambre :**

Vous êtes responsable de tous vos biens et objets conservés dans votre chambre que ce soient les objets de valeur non déposables ou vos effets personnels.

Ces biens-strictement personnels- sont ceux dont la nature justifie la détention pendant l'hospitalisation. Ce peut être des vêtements, le nécessaire de toilette, les lunettes ou lentilles, des prothèses dentaires ou auditives...

De même, il peut s'agir d'autres biens que vous souhaitez conserver et qui ne peuvent pas faire l'objet de dépôt, tels que vos clés, papiers d'identité, téléphone portable, ordinateur, ...

Ils restent sous votre entière responsabilité.

Documents à prévoir

- Le présent carnet

- Votre carte Vitale, votre carte de mutuelle.

- Une pièce d'identité.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

Présentez-vous directement à l'heure convenue à l'accueil du service de chirurgie ambulatoire.

Voir plan d'accès au verso de ce carnet.

Une salle d'attente est prévue à l'entrée de l'unité pour votre accompagnant : une seule personne étant autorisée à rester.

Vous serez accueilli et conduit dans votre chambre où vous serez préparé pour l'intervention chirurgicale. Selon la prescription du médecin anesthésiste, l'infirmière vous donnera une prémédication, puis en fonction de votre intervention réalisera une préparation locale.

Vous serez accompagné au bloc opératoire où vous serez pris(e) en charge.

Après votre passage en salle de surveillance post interventionnelle, vous serez raccompagné(e) dans votre chambre où une infirmière vous surveillera.

Dès que possible, une collation vous sera proposée.

Votre sortie est prévue, après la visite de l'opérateur et/ou du médecin anesthésiste.

Des conseils vous seront donnés sur tous les aspects de votre convalescence.

Nous vous remettons :

- un courrier pour votre médecin traitant,
- une fiche de précautions post-opératoires,
- un questionnaire de satisfaction à remettre à la sortie,

et si besoin :

- une ordonnance
- un arrêt de travail
- un rendez-vous de consultation
- un bon de transport.

Il se peut que votre état nécessite une hospitalisation pour la nuit. Dans cette éventualité, vous seriez transféré(e) dans le service de la spécialité concernée.

RETOUR AU DOMICILE

Vous ne serez pas autorisé à repartir seul, ni à conduire !

Un accompagnant valide et responsable doit vous raccompagner en automobile. Il devra venir vous chercher **dans le service de chirurgie ambulatoire, avant 19 heures.**

Vous ne pouvez pas rester seul à votre domicile pendant la nuit qui suit votre intervention.

Il devra rester à vos côtés jusqu'au lendemain matin, étant en mesure de joindre rapidement un médecin si besoin.

Ne prenez aucun engagement pour la soirée (rendez-vous, repas, ...) et pensez que vous ne serez pas en mesure d'aller récupérer vos enfants (crèches, écoles,...)

Votre vigilance pourra être atténuée, même si vous vous sentez parfaitement réveillé.

Ne conduisez-pas, n'utilisez aucun appareil dangereux, ne prenez aucune décision importante.

Prenez un repas léger, pas d'alcool, ni de somnifère.

Reposez-vous.

Dès le lendemain...

... vous devriez pouvoir reprendre une activité normale, mises à part de possibles contraintes liées à l'intervention.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur votre santé. **N'hésitez pas à nous contacter.**

CONTACTS APRÈS L'INTERVENTION

Après votre intervention, et en dehors des heures d'ouverture de l'unité de chirurgie ambulatoire, vous pouvez joindre le service d'hospitalisation.

Votre opérateur :

Dr

Tél. **05 61 32**

N'hésitez pas à contacter votre médecin traitant ou votre chirurgien si vous ressentez des signes inquiétants :

- douleur difficile à calmer
- gonflement progressif
- saignement abondant
- vomissements persistants
- fièvre ou frissons.

La nuit qui suit votre intervention et seulement en cas d'urgence, vous pouvez contacter les numéros suivants :

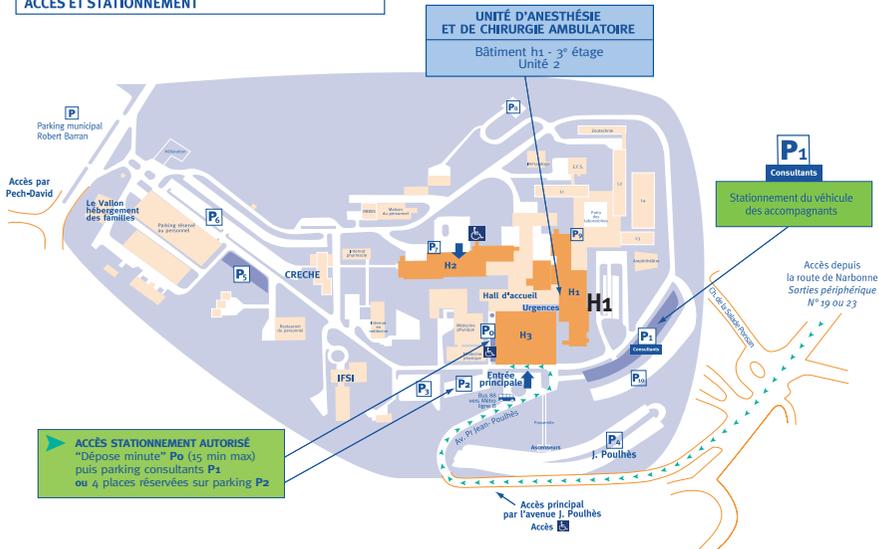
Téléphone en cas d'urgence (nuit et WE) :

05 61 32 44 44

05 61 32 44 45

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE
HÔPITAL RANGUEIL
UNITÉ D'ANESTHÉSIE ET DE CHIRURGIE AMBULATOIRE
ACCÈS ET STATIONNEMENT

1, avenue Jean Poulhès
TSA 50032 - 31059 Toulouse cedex
GPS : 43.558586 lat.
1.453854 long.



Venir en voiture à Rangueil

Des places sont réservées au niveau du parking P2 situé à l'intérieur du CHU.

Un dépôt minute est à votre disposition devant l'accueil principal.

Venir en autobus à Rangueil

La ligne 88 assure la liaison entre la station de métro de la ligne B Université Paul Sabatier et le CHU de Rangueil de 5h30 à 22h avec un départ toutes les 10 minutes dans chaque sens en semaine. Cette ligne fonctionne également le dimanche.

Les bus de ville vous déposent sur le parking de l'avenue du Pr Jean Poulhès.

Depuis ce lieu, la passerelle et le cheminement piétonnier permettent d'arriver facilement jusqu'au bâtiment H1.

Venir en métro à Rangueil

Prendre la ligne B puis descendre à la station « Université Paul Sabatier ». Terminez ensuite votre trajet en empruntant les lignes de bus n°88, 107 ou 108.

Venir en taxi à Rangueil

Une station de taxis est située au niveau de l'entrée principale.

Venir en VSL ou en ambulance à Rangueil

L'ambulancier(e) devra venir vous chercher dans le service à l'heure convenue.

Hôpital de Rangueil

1, avenue Jean-Poulhès - TSA 50032 - 31059 Toulouse Cedex 9

Conception

Service de chirurgie ambulatoire

Création graphique (janvier 2009) - Mise à jour août 2015 : Direction de la Communication

Impression : Centre de Reprographie du CHU de Toulouse

© 2009, CHU Toulouse - 2, rue Viguerie - TSA 80035 - 31059 Toulouse Cedex 9